

4°. Sur les plaintes des conseillers de ce que la gestion des anciens comptables de la ville n'était pas encore apurée, le gouverneur leur rappela les instructions régissant la comptabilité communale.

5°. Le conseil désirant rendre au culte public des chapelles de Notre-Dame et de Ste-Croix, le gouverneur lui expliqua les conditions pour obtenir pour elles le titre d'annexes ou de chapelles. Il rappela aux conseillers les troubles qui avaient éclaté l'année passée le mardi de la Pentecôte (43) ; ceux-ci lui promirent d'y mettre de l'ordre. Ils l'assurèrent que les bâtiments publics de leur ville étaient en bon état.

Les bourgmestres du canton d'Echternach se plaignirent de quelques officiers de santé qui négligeaient la vaccination. Tous étaient d'accord à voir le plus grand obstacle au progrès de l'instruction dans le défaut de mesures pour assurer une existence convenable aux instituteurs. Willmar leur promit que cet objet fixerait toute la sollicitude des Etats. Les bourgmestres de Consdorf et de Rosport exposèrent leurs arrangements pour la construction de nouvelles maisons d'école. A Rosport et à Bech, quelques récalcitrants voulaient exciter les villageois contre la construction de nouveaux chemins vicinaux.

Le 17, Willmar se rendit à Grevenmacher avec le commissaire de district et l'inspecteur des écoles. Le chemin vicinal entre cette ville et Echternach était excellent. La maison d'école de Mompach était en très mauvais état. Dans l'assemblée du conseil de la ville et des bourgmestres ruraux, celui-ci marqua son intention d'augmenter les traitements des instituteurs et son désir que les dépenses pour le chemin de halage entre Grevenmacher et Machtum fussent partagées entre cette ville et le fonds de navigation. Les biens et les revenus des fabriques d'église étaient mal administrés, le clergé encourageait l'émigration au Brésil en célébrant des grand'messes pour les émigrants ; les bourgmestres jugeaient indispensable la fondation d'un asile dans une colonie d'outre-mer des Pays-Bas pour les familles émigrées revenues du Brésil. Ils jugeaient nuisible aux intérêts du Grand-Duché la diminution du droit d'entrée sur la potasse. Avec le commissaire de district, ils accompagnèrent Willmar à l'école qui était bien construite et dont la tenue répondait parfaitement à la bonne réputation de l'instituteur Clasen (44). Sous la direction de l'inspecteur, les élèves,

(43) Sous le régime hollandais, la procession dansante avait lieu le dimanche de la Pentecôte. L'année précédente, les jeunes gens d'Echternach avaient prié le curé-doyen Coner de leur dire une messe le mardi de la Pentecôte ; ils s'y étaient rendus en cortège accompagné de musique. La maréchaussée trop zélée était intervenue contre eux. Dans un rapport aux autorités policières, le bourgmestre Foehr prit leur défense, en alléguant qu'ils avaient crié à plusieurs reprises : « Vive le Roi des Pays-Bas. »

On trouve de nombreux détails savoureux sur cet incident dans la farde 645 du Régime des Pays-Bas.

(44) Sur les grands mérites de ce pédagogue, voir l'ouvrage de M. Louis Simmer : *Etude sur la Formation du Personnel de notre Enseignement primaire depuis 1815*, pp. 32-37. A la page 31, on trouve un portrait de cet instituteur.